



## BILAN MORAL 2023

L'année 2023 a été marquée par un tournant dans l'aventure citoyenne et solidaire exemplaire de Rosmerta.

En effet, en 2023 l'association a rompu avec la situation d'illégalité qui était la sienne en occupant un bâtiment du diocèse d'Avignon depuis sa création en décembre 2018 . Rosmerta a entamé ainsi une nouvelle phase de son histoire s'inscrivant dans une démarche plus pérenne et un fonctionnement plus stabilisé.

En 2023, en plus de leur travail considérable réalisé au quotidien dans les différentes commissions (juridique, santé, scolarité, vie quotidienne, finances etc.), de nombreux bénévoles ont consacré beaucoup de temps et d'énergie à trouver des solutions pour assurer la nécessaire continuité de l'action d'accueil inconditionnel des exilé.e.s sur Avignon, conformément à l'objet défini dans les statuts de l'association.

Pour assurer cette continuité, la priorité de Rosmerta a été mise sur la recherche d'un nouveau lieu d'accueil. En effet, tous les recours juridiques étant épuisés, nous risquions à tout moment une expulsion de la rue Pasteur (notamment à partir du 1er avril, fin de la trêve hivernale). Sans compter qu'après cinq années d'occupation souvent au-delà des capacités d'accueil que nous avons nous-mêmes fixées au départ (plus de quarante personnes en permanence et jusqu'à soixante à certaines périodes), la vétusté du bâtiment de la rue Pasteur commençait vraiment à mettre en péril la sécurité des habitants.

Depuis l'automne 2022, nous avons épuisé toutes les pistes de négociations possibles avec le diocèse, qu'il s'agisse d'un possible achat du bâtiment ou d'une location avec bail emphytéotique. Il était clair que le diocèse n'avait aucune intention de nous vendre le bâtiment. Pas plus qu'il n'avait l'intention de revenir sur le montant exorbitant de 3300 euros de loyer mensuel qu'il nous avait proposé en 2022 en cas d'accord sur un bail emphytéotique. Face à cette impasse, nous avons collectivement décidé au printemps 2023 de mettre un coup d'accélérateur sur le projet de création d'une SCI Citoyenne. Anticipant le résultat pour le moins incertain des négociations avec le diocèse, un groupe de bénévoles avait déjà commencé depuis septembre 2022 à rechercher un bâtiment à acheter répondant aux principaux critères que nous avons fixés (proximité du centre ville, capacité d'accueil de 30 personnes minimum, coût d'achat de 500 000 euros maximum etc.).

En mars 23, grâce à l'intervention déterminante de Ghani Bouguerra (ex Président du Tribunal d'Avignon) qui s'est proposé pour mener la médiation avec le diocèse, nous avons réussi à négocier de pouvoir rester encore six mois rue Pasteur, jusqu'au 30 septembre. Le temps pour nous de créer la SCI, de lancer la levée de fonds, d'acheter une maison et de déménager. Autant dire à première vue une mission impossible à tenir dans un délai aussi court !

Le diocèse, ne faisant que modérément confiance à nos intentions annoncées de quitter la rue Pasteur, nous a imposé un calendrier de rendez-vous mensuels de mars à juin 23.

Ces bilans d'étapes ont été animés par Jérôme Liffra, l'expert judiciaire immobilier missionné par Ghani Bouguerra pour assurer le suivi de la médiation, notre avocate Véronique Marcel, et des représentants de Rosmerta. Le premier rendez-vous a eu lieu le 15 mars. Il s'agissait principalement pour nous d'apporter au diocèse (et indirectement à la Préfète) des éléments tangibles de l'avancement de notre projet de déménagement. Il est bon de rappeler à ce sujet que pendant toute cette période, cette médiation a été suivie de très près par la Préfète de Vaucluse, qui n'aurait pas hésité une seconde à mettre à exécution notre expulsion si elle avait estimé que notre projet de SCI était mal parti ou si le diocèse lui en avait exprimé la demande.

Fin avril, nous avons finalisé les statuts de la SCI grâce à l'aide juridique précieuse de notre avocate. Le 3 mai, celle-ci a publié et déposé au greffe d'Avignon les statuts de la SCI « LA MAISON DE ROSMERTA ».

Dans la foulée, à partir du 15 mai, nous avons lancé la campagne de communication pour la levée de fonds : soit par des prises de parts dans la SCI, soit par des dons à l'association fléchés sur le projet de SCI.

Le 15 juin, nous avons organisé à Paris une table ronde avec des représentants de plusieurs fondations (Fond de dotation RIACE, Fondation Abbé Pierre, Les Petites Pierres, Fondation Rothschild, Fond de dotation Caritas, Fondation Un Monde Par Tous, Fondation Agnès et André Ulmann, Fond de dotation A...) pour leur présenter notre projet de SCI Citoyenne et nos pistes d'achat. Et, bien sûr, débattre de leurs possibilités de soutien financier de notre projet. Cette table ronde s'est avérée extrêmement positive et constructive puisqu'il en a résulté plusieurs retombées concrètes (prise de parts du Fond RIACE dans la SCI, soutien financier de la Fondation Abbé Pierre pour la création d'un poste de salarié, mise en place d'un partenariat avec Les Petites Pierres etc.)

En moins de trois mois (du 15 mai au 15 août) la SCI a levé 490 000 euros en prises de parts et en dons faits directement à l'association (dons utilisés par Rosmerta pour acheter à son nom des parts de SCI).

Cette levée de fonds extrêmement rapide a été facilitée par deux apports majeurs : celui du Fond RIACE (150 000 euros = 300 parts) et celui, sous forme de don à l'association, du Fond de dotation A... , souhaitant rester anonyme (200 000 euros = 450 parts).

Ce don de 200 000 euros à Rosmerta, outre son importance déterminante pour le montage financier de l'achat de la maison de la Trillade, a permis à Rosmerta de devenir l'associé majoritaire de la SCI. Ces apports financiers principaux ont été confortés par les prises de parts d'une soixantaine d'associés pour un total d'environ 140 000 euros.

Entre août et décembre 2023, les apports à la SCI se sont poursuivis : au 31 décembre 2023, le total des parts se monte à 501 500 euros.

Dès début juin, un groupe de bénévoles a repéré et visité plusieurs fois la maison du 9 avenue de la Trillade, et les négociations avec la SCI Lafaguit (propriétaire de la maison) ont commencé.

Nous avons aussi pris contact avec Me Aguilar, notaire à Briançon, qui a accepté de nous accompagner dans les démarches pour acheter la maison.

Le 28 août 2023, l'acte de vente a été signé et la SCI « LA MAISON DE ROSMERTA » est devenue officiellement propriétaire du 9 avenue de la Trillade.

Parallèlement à ces démarches, entre juin et septembre, nous avons dû réduire petit à petit les effectifs, la maison de la Trillade n'ayant qu'une capacité d'accueil de 36

personnes. Deux facteurs ont permis cette réduction :

- un bon nombre de jeunes ont été reconnus mineurs par le juge des enfants, et repris en charge par l'ASE grâce au travail de notre commission juridique et de notre avocate
- nous avons dû arrêter l'accueil de nouveaux habitants rue Pasteur (décision difficile et douloureuse)

Septembre et octobre ont été principalement consacrés à la préparation du déménagement et aux travaux d'urgence à la Trillade (en plus des tâches quotidiennes habituelles). Entre septembre et décembre, plus de 80 000 euros de travaux d'urgence ont été réalisés pour l'adaptation et la mise en sécurité des nouveaux locaux (maçonnerie, désamiantage, électricité, plomberie, isolation etc.). Une part importante de ces travaux a été réalisée par des entreprises extrêmement réactives (et notamment des entreprises solidaires de l'action de Rosmerta, un grand merci à elles pour leur implication). De nombreux chantiers ont également été pris en charge par des bénévoles et des habitants ou anciens habitants de Rosmerta.

Le 7 octobre a eu lieu l'Assemblée Générale constitutive de la SCI « LA MAISON DE ROSMERTA », qui a validé la conclusion d'un bail emphytéotique entre la SCI et l'association. Ce bail a pris effet au 1<sup>er</sup> novembre 2023.

31 octobre : déménagement définitif et restitution des locaux de la rue Pasteur au diocèse. A cette date nous accueillons 34 personnes à la Trillade dont 26 jeunes et deux familles (dont une petite fille née quelques jours après l'emménagement).

Novembre-décembre : installation à la Trillade, poursuite des travaux d'urgence etc. En décembre nous avons accueilli 2 nouvelles jeunes filles, la chambre des filles étant assez grande pour admettre 2 lits supplémentaires. **Nos effectifs au 31 décembre sont donc de 36 personnes au total (28 jeunes et 2 familles). Nous avons atteint la capacité d'accueil maximum de la maison.**

Mais ce ne sont pas seulement 36 personnes que nous accompagnons : un peu moins de 40 jeunes sont également hébergés dans Avignon, en familles ou chez des compatriotes solidaires, plus ou moins temporairement, plus ou moins précairement, plus ou moins légalement. Ces jeunes se tournent vers Rosmerta pour leur suivi juridique, scolaire, santé, parfois nourriture, et au quotidien ils sont pour certains très présents dans les locaux.

Cette situation relance le débat qui traverse Rosmerta depuis sa création : faut-il continuer à accueillir, voire en hébergements incertains, ou devons-nous limiter le nombre de personnes prises en charge par Rosmerta afin de préserver la qualité de notre accompagnement ?

Le fait de ne plus être dans un squat et les sommes importantes investies dans le nouveau bâtiment par la SCI renforcent encore la nécessité d'entretenir correctement les locaux. Nous avons une responsabilité à l'égard des citoyens et citoyennes qui ont rendu l'achat possible.

La politique migratoire de nos dirigeants se durcit d'une façon spectaculaire. Le blocage quasi-total des régularisations, les OQTF délivrées par la Préfète, le vote de la loi Darmanin, la fermeture du service départemental d'accueil des MNA, tout est fait pour accentuer encore la précarité de vie des exilés, leur boucher toutes les voies d'intégration, les condamner à l'errance.

Pour Rosmerta, ce sont autant de nouveaux défis : au-delà de l'accueil, comment lutter, quelles alliances, quelles stratégies politiques, juridiques, mettre en place ? Comment faire évoluer notre gouvernance pour permettre aux débats internes d'exister, aux décisions de se prendre collectivement et d'être respectées ?

Une période de réflexion et de débats autour de ces questions s'est ouverte. En préambule, l'instance consultative a invité récemment Fred Meunier, représentant du Fond RIACE. RIACE accompagne et soutient 55 structures au plan national. Toutes ont en commun de travailler sur l'accueil inconditionnel des exilé.e.s, mais chacune a son propre fonctionnement. RIACE se situe comme « partenaire » de ces différentes structures et propose aussi un rôle de « conseil ».

Fred a dressé un bilan des situations constatées au plan national au travers des 55 structures que le Fond soutient. Les différentes expériences apportent des pistes de réflexion. A suivre ...

## **Bilan de l'année 2023 - Commission scolarité**

47 jeunes et 3 enfants (en primaire) sont scolarisés dans 20 établissements scolaires différents.

Sur ces 47 jeunes, 28 sont hébergés à Rosmerta et 19 à l'extérieur.

Au total :

- **69 jeunes ont été scolarisés depuis septembre 2023,**
- **22 d'entre eux ont été pris en charge par l'ASE**
- **12 sont en attente d'une affectation**
- **5 en attente d'une inscription I**

Les délais d'attente sont plus longs pour les jeunes ayant un niveau de CAP ou Bac Pro et plusieurs classes d'UPE2A sont complètes

Une fois par trimestre, un point est fait avec chaque professeur d'UPE2A, ceci a permis d'assurer le suivi de chacun-e et a favorisé les avis du conseil de classe pour les affectations. Les résultats sont au rendez-vous : obtention du CAP et BAC pour la grande majorité des jeunes de Rosmerta ou ceux qui sont partis à l'ASE dans le cours de l'année, certains d'entre eux vont poursuivre en étude supérieure.

### **Cours de soutien**

Des cours de soutien et d'apprentissage de la langue française dispensés par une vingtaine de bénévoles, tous les jours de la semaine (même le dimanche !). Ces cours s'adressent aux habitants (jeunes et enfants), aux anciens habitants, à des jeunes hébergés à l'extérieur et des jeunes de l'ASE. Régulièrement, tout au long de l'année des étudiants en FLE effectuent des stages au sein de la commission scolarité et ceci a permis de mettre en place des cours collectifs destinés en priorité à ceux qui n'étaient pas scolarisés.

### **Stages**

De nombreux stages sont recherchés : 2 stages / an pour ceux qui sont scolarisés en CAP et BAC Pro, 5 ou 6 stages /an pour ceux qui sont en DAQ et 1 ou 2 stages /an pour les autres scolarisés en UPE2A. Différents domaines d'activité sont concernés par ces recherches : bâtiment, commerce, vente, restauration, logistique, service (coiffure, fleuriste.), carrosserie, maintenance des véhicules....

De nombreux jeunes, une fois parti-e-s à l'ASE accèdent à des contrats d'apprentissage dans des entreprises où ils ont effectué leur stage durant leur période à Rosmerta.

### **Fond Social**

Les fonds sociaux collégien, lycéen et fonds pour les cantines sont des aides destinées à répondre aux difficultés des familles à faire face à des dépenses de scolarité, de vie scolaire et de restauration scolaire.

- ✓ Pour le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 2023/2024, un dossier de demande d'aide du fond social par jeune scolarisé a été déposé dans 14 établissements.

- 6 200€ ont été accordés- ceci ne reflète pas tout à fait la réalité car plusieurs établissements scolaires nous ont accordé la gratuité et nous ne connaissons pas l'aide financière que ceci représente.
- 3 207€ est la somme que Rosmerta a payé pour les frais de cantine (En attente encore de quelques factures)

### **Les vélos :**

Chaque jeune souhaite un vélo pour se déplacer, pour ses activités scolaires (aller à l'école, aller en stage) et bien sûr pour aller s'entraîner et participer au match de foot ou retrouver des amis...

Nous ne pouvons hélas pas répondre à cette demande qui permet au jeune de sortir de la MDR et avoir un lien social.

Merci au passage à ceux qui ont donné un vélo (des particuliers mais aussi l'association l'Esperluette qui s'est déplacée de Lauris pour apporter 10 vélos), merci d'avance à ceux qui vont donner un vélo, peut-être même avec un antivol, et merci aussi à l'association Roulons à Vélo, très sollicitée par les jeunes qui parfois ne comprennent pas bien la langue française et le vocabulaire technique.

Alors, finalement, comment les vélos sont-ils attribués : prioritairement à un jeune scolarisé dans un établissement éloigné (Schuman, Philippe de Girard ou Tavan à Montfavet) ou un jeune, hébergé à l'extérieur, loin de la MDR..

### **Bilan**

La commission scolarité est une commission très active qui répond à un réel besoin. Les cours sont très fréquentés y compris par des jeunes extérieurs à Rosmerta (ASE, hébergement à l'extérieur). Elle apporte une aide et un accompagnement à la recherche de stage et de contrats d'apprentissage, des rencontres avec des entreprises.

Les bénévoles de cette commission échangent très régulièrement afin d'ajuster et de répondre au mieux aux besoins repérés. Enfin, la commission se réunit une fois par trimestre pour une formation et pour réfléchir à l'organisation de la commission.

Merci à toutes et tous pour votre investissement et vous pouvez venir nous rejoindre notamment pour accompagner des jeunes en journée.

Bilan année 2023, le 8/01/2024

AG 2023 (27/01/2024)  
Rapport Moral  
Commission Santé

La commission santé accompagne les jeunes et les familles tout au long de leur parcours de soins et est très attentive à leur état de santé, tant physique, que psychologique.

Je remercie chaleureusement l'engagement de plusieurs bénévoles, hors commission santé, qui cette année encore, se sont mobilisés pour accompagner nos jeunes à leurs différents rendez-vous médicaux, et essentiellement à la Mission de Santé Public.

En effet, des rendez-vous sont pris à la Mission de Santé Publique pour les nouveaux arrivants. (Dépistage divers et vaccinations). Si une pathologie est diagnostiquée, nous accompagnerons le jeune tout au long de son suivi médical.

Nous accompagnons également les éventuels suivis de grossesse, consultation d'ophtalmologie, soins dentaires, etc...)  
Cette année encore, notre plus grande difficulté a été de mobiliser des dentistes de centres mutualistes pour les problèmes dentaires de nombreux jeunes.

Ainsi tous nos jeunes ont la couverture vaccinale nécessaire, demandée pour leur scolarité, travail en atelier, etc  
Nous avons établi de très bonnes relations avec les médecins de la Mission de Santé Publique qui propose également un suivi psychologique post traumatique en dehors de Rosmerta pour les jeunes qui en expriment le besoin.

Il est prévu de mettre en place une formation auprès des bénévoles qui le souhaitent pour déceler les situations de stress post-traumatique chez les jeunes, afin de pouvoir les diriger vers les thérapeutes de la commission santé.

Nous continuons nos partenariats quand cela est nécessaire avec la **PMI**, le **Planning familial**.

Un soutien est apporté aux mamans en difficulté éducative et relationnelle.

Les 3 jeunes enfants hébergés avec leurs parents bénéficient également d'un suivi par un membre de la commission santé, de manière plus spécifique sur leurs éventuelles difficultés scolaires (expression orale, compréhension de la langue française, et soutien scolaire)

Concernant les jeunes sans prise en charge **AME** ou en fin de droits **CSS**, et en cas d'urgence, la **PASS** (permanence d'accès aux soins de santé) de l'hôpital, et leur assistante sociale, délivre alors une prise en charge, tant pour la consultation, que le laboratoire et la pharmacie.

Depuis le mois de novembre, un nouveau médecin, le Dr Eberhardt Kevin, reçoit en consultation dans son cabinet le mercredi soir, les jeunes qui sont en demande d'une consultation. Nous le remercions pour son soutien.

Nous remercions également le soutien sans failles du Dr Cadart qui répond toujours présent lorsqu'un des jeunes présente une situation d'urgence réelle ou pas, et demande un rendez-vous.

L'accompagnement à distance du Dr Fabien Prud'homme et ses précieux conseils restent possibles.

La commission santé s'occupe également de démarches administratives concernant les demandes **AME** (Aide Médicale d'État), ainsi que demande de Complémentaire Santé Solidaire (**CSS**) pour nos jeunes qui entrent en apprentissage.

Comme l'année dernière, je dois vous dire que ces démarches sont dignes du parcours du combattant, tant les rouages de l'administration sont complexes et souvent incompréhensibles quant à leur demande de documents justificatifs. Mais nous ne lâchons rien et c'est un réel bonheur pour nos jeunes que d'aller récupérer cette fameuse carte AME, premier document officiel français !

## Bilan commission juridique Rosmerta - 2023



En 2023 commission juridique a été placée au cœur de grands défis,

- Faire en sorte que le déménagement à avenue de la Trillade puisse se faire confortablement et donc obtenir le placement d'une trentaine de jeunes habitants avant Octobre, cela fut fait puisque seulement 23 jeunes ont déménagé. Parallèlement Rosmerta n'a plus accueilli de jeunes hébergés mais a facilité l'accueil de jeunes en possession de papiers d'identité « corrects » chez des habitants solidaires et surtout chez des anciens de Rosmerta.

Ce mouvement a dépassé ce que nous pensions. Ainsi, la commission juridique accompagne actuellement environ 40 jeunes hébergés hors Rosmerta.

- Dès le début 2023, à la demande des anciens de Rosmerta en possession d'un récépissé de demande de carte de séjour, une lutte pour obtenir l'allongement de la durée des récépissés a pris forme, un rendez vous avec la nouvelle préfète a été obtenu. Parmi ces jeunes, 2 ont obtenu une carte de séjour et 4 une autorisation provisoire de séjour.
- Mais en Août 2023, ce que la préfecture nous avait annoncé est arrivé, à savoir 23 OQTF pour 20 jeunes qui travaillaient en apprentissage et devaient signer des CDI... et 3 en études. Depuis un collectif s'est constitué et a pris le relais de la lutte, la commission juridique étant quand même très impliquée. A ce jour 2 OQTF ont été commuées en autorisations provisoires de séjour, et les recours auprès du TA ont été lancés. 2 audiences ont eu lieu.

Le TA a annulé une OQTF et a demandé à la préfecture de réétudier le dossier dans le 1<sup>er</sup> cas. Il a confirmé la décision préfectorale dans le second cas, l'appel à la cour de Toulouse est en cours.



- En Novembre le département du Vaucluse a fermé purement et simplement l'accueil des Mineurs non accompagnés.  
Nous avons là encore été à l'origine avec le secours catholique d'un mouvement de lutte, avec 4 référés devant le tribunal administratif pour des jeunes que nous sommes arrivés à fixer à Avignon, afin de contraindre le département à les accueillir.  
La coordination étrangers Vaucluse a ensuite rejoint le mouvement et a organisé conférence de presse et rassemblement devant le conseil départemental, avec couverture par la presse.  
Un référé de Rosmerta et du MRAP adossés à des associations nationales est en train d'être lancé en janvier 2024, pour obliger le département à rouvrir l'accueil, en permanence.
- Fin 2023, le conseil départemental a commencé à refuser d'accueillir des jeunes placés par décision du juge des enfants. Là encore nous avons dû faire des référés dont un gagnant avec astreinte au département de 100 euros par jour de retard, et 2 rejetés.  
Deux actions dans le hall du département pour tenter d'obtenir un accueil et des explications ont été organisées. La presse conviée a pu couvrir l'évènement.

La commission juridique s'est étoffée au cours de l'année, elle comprend actuellement 6 personnes très actives et nous devons rendre un immense hommage à l'avocate qui permet tout ce travail, Véronique Marcel.

Les différentes luttes ont permis à d'autres militants de nous rejoindre, les anciens jeunes sont très actifs dans le collectif des OQTF, mais aussi dans la solidarité avec les nouveaux arrivants.

Rendons aussi hommage aux patrons des jeunes qui ont en grande majorité soutenu leurs salariés, aux fédérations et syndicats professionnels, à la chambre des métiers, aux enseignants des CFA, au directeur du centre de formation de la chambre des métiers...

Ces luttes nous ont aussi rapproché des autres associations œuvrant dans la défense des droits des étrangers, et la CEV (coordination étrangers) est vivifiée par la nécessité de s'opposer au durcissement des politiques migratoires, qui se traduit très concrètement dans notre département.

## **Les chiffres à Rosmerta :**

### **Les jeunes**

Nous avons accompagnés cette année 120 jeunes environ.

55 jeunes ont fait l'objet d'un placement en assistance éducative auprès de l'ASE, ordonné par le juge des enfants.

Parmi ceux-ci, 4 jeunes vivent en famille avec contrat de parrainage avec l'ASE

La durée du processus de requête auprès du juge est de plus en plus courte, les jeunes sont plus réactifs pour récupérer des papiers d'identité corrects, et nous connaissons maintenant bien les démarches consulaires. Ceci détermine une durée d'accueil à Rosmerta plus brève.

Une jeune femme a été prise en charge directement par l'ASE du Gard.

Un jeune a fait l'objet d'un jugement d'appel qui a confirmé sa minorité, il est maintenant en contrat jeune majeur avec l'ASE.

Actuellement, nous avons 12 requêtes en cours, pour les jeunes hébergés à Rosmerta, c'est-à-dire que les jeunes attendent les rendez vous chez la juge.

et nous avons 8 requêtes en cours pour les jeunes hébergés hors Rosmerta.

5 jeunes sont convoqués chez la juge des enfants en janvier 2024.

Parmi les jeunes qui ont fait l'objet d'un référé (à cause de la fermeture de l'accueil MNA) 3 ont été pris en charge directement après référé, par l'ASE du Vaucluse, deux non.

Fin décembre 4 jeunes placés par la juge des enfants n'ont pas été accueillis par le conseil départemental par refus de ce dernier.

Au sein de Rosmerta, nous accompagnons aussi 2 jeunes hébergés et sous OQTF; ainsi d'ailleurs que les 18 autres jeunes encore sous OQTF et qui vivent chez eux.

Un jeune hébergé attend une convocation devant le tribunal judiciaire, à la demande du conseil départemental, pour usage de faux, cela aura lieu en septembre 2024.

3 jeunes hébergés à Rosmerta et 20 jeunes hors rosmerta sont encore en cours de démarches consulaires, 3 jeunes sont en attente de référés dus à la fermeture de l'ASE, et en cours de démarches pour faire venir leurs papiers.

1 jeune ( hors rosmerta) est en attente de régularisation, car n'ayant pu être pris en charge par l'ASE avant sa majorité.

Les 2 familles sont aussi en attente de régularisation, pour l'une le dossier a été redéposé en septembre sur demande de la préfecture. Il est en cours de traitement.

Pour l'autre il est en train d'être mis à jour.



## Commission Vie quotidienne pour bilan moral 2023

La commission Vie quotidienne est composée de **4 membres**.

Elle assure l'**approvisionnement en nourriture, produits d'hygiène et d'entretien** ainsi que l'**équipement des habitants et de la maison** en vêtements, mobilier, électroménager...

Elle répond également aux **demandes spécifiques et ponctuelles des personnes accompagnées par Rosmerta** (habitants, jeunes hébergés à l'extérieur) en matière de petit équipement, sous-vêtements, chaussures de sécurité, etc.

La commission est aussi amenée à effectuer des recherches de dons et assurer la logistique pour **équiper ponctuellement d'anciens habitants** sur des besoins spécifiques, notamment pour du mobilier et de l'équipement lors de leur installation en appartement.

De manière plus globale, la commission **veille au bon fonctionnement de la maison**.

La commission dispose de **2 petits locaux** au sein de la maison :

- 1 dédié au stockage des produits d'hygiène et textiles alimenté et géré par la commission (partagé avec la commission scolarité pour le stockage de son matériel)
- 1 dédié au stockage des produits alimentaires, alimenté par la commission et géré par 2 responsables chez les habitants

### Piliers

Afin d'assurer ces différentes missions, le fonctionnement de la commission repose sur **2 piliers** :

- une **très grande disponibilité** de ses membres, sur place ou à l'extérieur
- une **coordination logistique très organisée** pour anticiper et répondre aux différents besoins, réaliser les différents achats et récupérer les dons sur différents lieux et les acheminer et ranger à Rosmerta.

### Ressources

En terme de ressources, la commission repose sur :

- **Restos du cœur : Dons alimentaires & hygiène**
  - L'apport des Restos du Cœur est essentiel pour l'alimentation des habitants.
  - Tous les habitants (familles & jeunes) + les jeunes hébergés à l'extérieur sont inscrits au Restos du Cœur.
    - Les familles vont chercher leur colis hebdomadaire.

- Pour les jeunes habitants, moins disponibles car scolarisés, les Restos fournissent un colis commun qu'une bénévole de la commission se charge d'aller chercher chaque semaine. Ces colis sont parfois complétés par d'autres dons ponctuels. À partir du mois de février 2024, c'est le salarié de Rosmerta qui prendra en charge la collecte du colis des Restos du Cœur.
  - Les jeunes hébergés à l'extérieur récupèrent un colis individuel par leurs propres moyens
- **Courses alimentaires/hygiène hebdomadaires** de complément aux colis Restos du Cœur assurées par 2 bénévoles de la commission (2 supermarchés + épicerie sociale).
  - **La Fondation Abbé Pierre : Subvention financière**  
Une large partie de la subvention attribuée par la FAP à Rosmerta en 2023 a été allouée aux dépenses de la commission Vie quotidienne (courses alimentaires/hygiène/entretien, électroménager...)
  - **Des dons ponctuels ou réguliers** d'autres associations (Secours populaire, associations caritatives musulmanes) ou du **CROUS** d'Avignon.
  - **Dons issus de collectes réalisées par des commerces ou associations soutenant Rosmerta** (Biocoop Avignon, association Mingafolk de Pernes, association Les Collectes solidaires de Pernes).
  - **Dons spontanés** de particuliers (alimentaire/vêtements/produits d'hygiène)
  - Pour certains besoins ponctuels très spécifiques, des **appels aux dons sont publiés sur les réseaux sociaux**.

## Tri

La commission assure également le tri des dons qui ne seraient pas adaptés aux besoins de Rosmerta (équipement bébé/enfants, vêtements/accessoires non utilisés par les habitants) et les réachemine vers d'autres associations dont les besoins correspondent.

## Permanences

Chaque vendredi soir, entre 18h et 19h30, une permanence est assurée à Rosmerta par les bénévoles, dans le local où sont stockés les produits d'hygiène et les textiles (draps, couvertures, vêtements...) Les jeunes accompagnés par Rosmerta (habitants et hébergés à l'extérieur) se présentent pour récupérer ce dont ils ont besoin.

Un vendredi est dédié à la distribution des produits d'hygiène, le suivant à celle des draps, serviettes et vêtements.

## Rapport des activités 2023 de la commission travaux

En 2023 après avoir prospecté, visité, négocié plusieurs sites, notre choix s'est porté sur le 9 avenue de la Trillade et la SCI la Maison de Rosmerta a signé un compromis le 11 juillet.

Nous avons suivi les modalités d'achat, les nécessaires diagnostics, petits travaux effectués par les propriétaires, recherches de tout document d'archive.

Nous avons accompagné l'équipe d'architectes qui a réalisé le diagnostic et l'étude de faisabilité. Nous disposons ainsi d'un document de référence en matière de programme, de faisabilité technique, d'estimation financière. Document qu'il faudra reprendre, retravailler à tête reposée. Cette étude a été prise en charge financièrement par La Clef Solidaire, dispositif national qui accompagne les associations qui interviennent dans le secteur de l'hébergement social.

Dès le compromis signé nous avons sollicité plusieurs devis de diverses entreprises pour mener différents travaux d'urgence et pouvoir ainsi respecter la date de déménagement du site de la rue Pasteur. Trois entreprises ont été retenues et ont pu se mettre au travail dès septembre :

MPECC pour la plomberie (avoir du chauffage et de l'eau chaude, disposer de suffisamment de douches et WC, pose VMC)

ALECTRON pour l'électricité (mise à la terre, mise aux normes, etc.)

MAXOU et Christian ROCA pour la maçonnerie (cloisonnement placo, dallage de la terrasse, reprise d'étanchéité, désamiantage du sol du garage etc.)

Il faut ajouter le serrurier pour la découpe du portail et le maçon pour la refonte de l'évacuation des eaux usées.

les entreprises MPECC et ALECTRON étaient déjà connues de Rosmerta pour avoir accueilli de nombreux jeunes en stage ou en contrat d'apprentissage. Ainsi ce sont d'anciens jeunes de Rosmerta aujourd'hui salariés de ces entreprises qui ont travaillé sur le chantier.

Le challenge était de faire vite, bien et pas cher. Un autre enjeu était de faire en sorte que ces travaux dits d'urgence ne soient pas ensuite remis en question lors de l'élaboration du projet définitif. ( ne pas faire pour défaire)

En parallèle plusieurs bénévoles se sont attelés dans le cadre de leurs disponibilités et compétences à compléter ces travaux, isolation, enduit, peinture, carrelage, électricité, bricolages divers, serrurerie, ferronnerie, ventilation, débroussaillage, sol plastique, maçonnerie, etc.) ils ont été largement aidés par des habitants de Rosmerta qui pour certains sont totalement autonomes aujourd'hui, pour d'autres en cours de formation et d'autres encore pris en charge par l'ASE.

Il reste à faire pour mieux adapter ce bâtiment aux usages , l'optimiser, pour mieux fonctionner . Une nouvelle salle de cours, un lieu de rassemblement pour les habitants, une salle de réunion, un local outillage etc.

Au programme de 2024 de nouveaux travaux bénévoles et également entreprises, avant d'y voir clair dans un projet plus conséquent qui devra faire l'objet d'un vrai travail de réflexion en commun.

# Bilan de l'année 2023

## Les événements à Rosmerta

.....

### Le 06/05 Première fête 2023 : "Rosmerta organise son fashion day"

Une première fête haute en couleurs, avec beaucoup de préparations en amont pour les stars de cette journée qui ont défilé sur le podium ! Beaucoup d'engouement et de cadeaux aussi : des costumes, des supers binômes, des coiffures magnifiques, un marché de créateurs organisé par Minga Folk...



Les jeunes ont fini par prendre le son en mains et la journée a été une véritable réussite.

Les boutiques et couturier-e-s qui ont parrainé le défilé officiel : BadAss Vintage, la Friperie Avignonnaise, Chrysalide 327, Les plumes du paon, Eric et les chics filles, bibishop 84, French Kilt et Fouseyni et ses amis

Les bénéfices des repas tournent autour de 300 euros

Il y a eu moins de nouveaux adhérent.es que d'habitude : c'est plutôt un bon marqueur.. Il y a eu du monde en continu, c'était fluide.. L'ambiance a semblé-t-il vraiment plu à tout le monde !

### Les guinguettes de juillet

Les 8 et 9 juillet avec *La journée de la fraternité*,  
le 14 juillet avec la fête des boomers : *Au bon vieux temps party !*  
et le 20 juillet *C'est la clôture !*

**19h** : Rythme Of Résistance - Batucada festive et militante

20h - Projection du documentaire *Libre* de Michel Toesca à Utopia. En présence de Cédric Hérou et des amis militants de la Roya.

**19h** : Nannani. *Lilia Ruocco et Léa Lachat, en duo voix et accordéon, vous invitent à partir en Italie du Sud. Au menu : un répertoire original où des classiques napolitains incontournables côtoient des petites perles inconnues venant de Sicile ou des Pouilles. Le duo Nannani propose un voyage sensitif, où l'on passe du rire aux larmes en l'espace d'une chanson, où l'on sent l'odeur suave du café envahir nos narines, où les images racontées et chantées, nous plongent dans l'Italie des années 80 lors des fêtes familiales autours de Naples. Un vrai petit dépaysement musical qui sent bon le soleil.*

### Dimanche 9 Juillet - Journée de la Fraternité

10h30 11h30 - Petit déjeuner militant devant le Théâtre des Carmes – Prises de parole Cédric Herrou, lecture de textes de théâtre par différents membres de l'équipe du Bleu d'Armand, par Sébastien Benedetto, lecture d'un texte de Faustine Nogues...

11H50 - Représentation de *Grand Pays* de Faustine Noguès m.s Collectif Le Bleu d'Armand au Théâtre des Carmes -

13h15 - Verre de l'amitié devant le Théâtre des Carmes (plus d'info sur facebook)

**19h - Les Guinguettes de Rosmerta => Table ronde "Quel modèle citoyen, alternatif et légal pour l'accueil des réfugiés ?" pour faire écho aux initiatives de Emmaüs Roya et de la SCI de Rosmerta, suivie d'une prise de paroles des jeunes de Rosmerta.**

**20h30** : La fanfare de Ciao Carla !

*Fanfare de l'Est... du Vaucluse, de style approximatif mais négligé! Le répertoire est éclectique : valse de toute l'Europe, musiques de l'Est, d'Ethiopie, du folklore yiddisch à la musique arabo-andalouse ; une bonne vingtaine d'arrangements qui sont (inter)prétés pour passer ensemble un bon moment d'écoute et de danse.*



La loi Darmanin, dite la loi "immigration" n'était pas encore passée, avec un peu d'espoir des pancartes, posters et textes de loi étaient présentés pour faire réfléchir en gardant son estomac accroché...

17h 19h : Valentin Dilas avec son spectacle « PlayBack FM » : <https://leniddepoule.com/playback-fmr/>

ainsi qu'un karaoké et une boom animée par DJ NIFA !

d

**Jeudi 20 juillet : C'est la clôture !**

18h30 : La chorale Sauvage

De Brassens à Maxime Le Forestier, la chorale sauvage d'Avignon revisite les chansons qu'on aime bien, accompagné par Thomas Pitiot

J

19h30 : Dam's

i



L'ancien leader de Nationale 7 revient avec un solo acoustique de chansons joyeuses et endiablées à la guitare !

20h30 : Emphase - paroles adolescentes

Un collectif de 15 jeunes de 13 à 16 ans qui partent de Saint Etienne jusqu'aux alentours de Marseille, avec la Gova, leur caravane sonore. Iels dansent, rappent, mixent, chantent, filment et ensemble mêlent leurs pratiques pour causer de leur jeunesse et du lien au territoire.

21h : Open mic avec l'emphase et des rappeurs, slameurs d'Avignon, de Rosmerta et d'ailleurs

22h : Boom de clôture des guinguettes ! Avec les jeunes de l'Emphase et de Rosmerta

Une ambiance boum parfaite portée par les jeunes de St Etienne et de Rosmerta, mais coupée dans son élan par la PM venue poliment nous saluer et nous demander d'éteindre la sono pour préserver le sommeil d'un voisin pas très content qu'il y ait du bruit dans sa rue en plein festival d'Avignon...

Bénéfice des guinguettes : 4306,04 euros.

La Fondation des Petites Pierres a doublé une partie des dons pour un achat de machine à laver « pro » : mécénat de 2000 euros. Ainsi sur les 4300 de bénéfices des guinguettes 2000 ont été mis sur la cagnotte pour la machine et le reste reversé sur le compte de Rosmerta.



Des guinguettes successfull donc ! avec des moments d'émotions et de marques de soutien touchants. La loi immigration qui planait encore et toute la com autour de la SCI qui ont vraiment donné une autre teinte à ces fêtes attendues de juillet...

**Et enfin la der des der : « Le grand déménagement » les 20 et 21 octobre**

Pour dire adieu à la rue Pasteur et déambuler jusqu'à la nouvelle maison...  
Nous avons reçu le témoignage vidéo de Guillaume Meurice, Cédric Hérou et HK pour la fête du déménagement ! Les vidéos ont été publiées sur facebook et on reçu une centaine de « j'aime ».



Environ 80 personnes et beaucoup d'émotion  
La page est tournée.

Nous avons aussi reçu le soutien de personnes extérieures pour aider au poste de la team  
« bisous » !

#### **VENDREDI 20 OCTOBRE :**

Collage des photos d'Agnès : des portraits en noir et blanc dans la cour  
Et des prénoms collés sur le mur extérieur :  
« 21.12.2018 – 21.10.2023 : 5 ANS DE VIE ET DE LUTTE avec... »

Expression libre à la craie et à la bombe dans le préfa et le couloir...

Puis des prises de paroles entrecouperont la scène ouverte, le live de «Jukeboxe live», des DJ afrobeat et encore une folle piste de danse qui donne chaud

Rappel de la pluie d'OQTF et soutien de patrons qui ont des jeunes en apprentissage

#### **SAMEDI 21 OCTOBRE**

Départ du défilé déguisé et festif en fin de matinée accompagné par la fanfare « haut les mains » !

Pour un pique-nique partagé à la Trillade

## **Bilan des com. communication externe / interne 2023**

### 1) outils communs :

Mise à jour continue et cohérente des différentes listes de diffusion AG (2130 abonnés), bénévoles (245 abonnés), faitsmarquants (98 abonnés) et de celles dédiées aux différentes commissions, et des redirections à partir de ces adresses.

Analyse des problèmes de diffusion.

Mise à jour des liste de contacts et adhérents après les évènements.

Modération (validation) des messages diffusés.

"Ménage" dans les différentes adresses (Il reste 9 listes de diffusions et 14 adresses dans le domaine rosmerta-avignon).

Changement d'offre Mailchimp et mise à niveau des contacts (2340 dont 1940 abonnés).

### 2) informatique

Support aux bénévoles.

Déménagement du matériel vers la Trillade.

Réinstallation puis remplacement et configuration de la box. Installation d'un répéteur wifi.

Installation nouvelle imprimante.

Mise à disposition de l'environnement informatique du nouveau salarié.

Mise à disposition d'un PC à un jeune.

### 3) communication

25 lettres d'information externe diffusées en 2023 (SCI, événements, appel à mobilisation ou à manifester).

Evolutions du site web (page SCI, actualités, formulaire de contact intégré avec Mailchimp).

Nombreuses publications Facebook (plus de 100 sur l'année), 3800 "followers".

## Instance consultative bilan 2023

L'instance consultative s'est réunie, avec la Collégiale 5 (?) fois durant cette année.

Il faut noter que pendant le premier trimestre nous avons poursuivi notre travail de réflexion sur l'avenir de Rosmerta avec de nombreuses réunions, ateliers, groupes de travail qui ont réuni bénévoles et habitants.

A partir du mois de mars l'actualité à traiter a été dense :

- début des négociations avec l'évêché
- débat autour de la création de la SCI, du choix du nouveau lieu ....
- le projet d'embauche d'un.e salarié : son rôle, le lien et la coordination avec les bénévoles
- l'organisation de l'accueil en amont du déménagement et dans le nouveau lieu

L'immense organisation matérielle du déménagement , des travaux d'urgence et de l'aménagement au 9 avenue de la Trillade ont été pris en charge par des groupes constitués de bénévoles, habitants et anciens habitantde Rosmerta

Et l'actualité politique nous a bousculés : quelle position/quelles actions face aux OQTF qui pleuvent, puis à la fermeture de l'accueil à l'ASE ?

L'importance de cette instance pour assurer un bon fonctionnement collectif et démocratique est confirmée mais la nécessité de revoir son organisation, son cadre, l'est aussi afin de l'adapter à notre nouveau fonctionnement . La préparation des réunions, le mode de prise de décision, la question de la représentation des commissions sont autant de sujets à interroger .... c'est notre projet pour 2024.

## ASSEMBLEE GENERALE DE ROSMERTA du 27/01/2024

### RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCE

La Commission finance s'est réorganisée en 2023 pour faire face aux importants changements et à la nouvelle situation de Rosmerta. Son rôle ne s'est pas borné à comptabiliser les dépenses et les recettes.

Pour commencer, nous avons constitué un petit groupe, transversal avec la commission scolarité, pour gérer les demandes de fonds sociaux (les fonds sociaux sont des enveloppes financières mises à disposition des établissements scolaires par l'État, pour aider les familles en difficulté). Nous avons constaté que ces aides étaient mal mobilisées. Nous nous sommes donc réorganisés pour optimiser le suivi des dépenses mises à notre charge par les établissements scolaires. Ainsi nous avons pu obtenir les fonds auxquels les jeunes mineurs isolés peuvent prétendre. C'est un travail chronophage, mais qui a porté ses fruits puisque en 2023, les aides obtenues ont atteint plus de 50 % des frais de cantine et d'internat.

Ensuite, un autre petit groupe s'est attelé à des recherches de fonds plus systématiques, en répondant à des appels à projets, en montant des dossiers, et en établissant des relations plus étroites avec les fondations qui nous soutiennent : Fondation de France, Fondation Abbé Pierre, PASCAP, Fond RIACE, les Petites Pierres, etc. Le résultat concret de ce travail se chiffre à 120 000€ environ de subventions acquises en 2023. Le rapport sur les comptes ci-après détaille l'objet de chacune de ces subventions. Ces apports importants nous permettent d'envisager l'année 2024 avec sérénité, alors que notre installation dans la nouvelle Maison de Rosmerta induit un fonctionnement différent, des responsabilités différentes et de nouvelles dépenses.

Il a été décidé, à partir de 2024, de contracter avec un cabinet comptable. Cette décision a été motivée par le fait que Rosmerta agit comme propriétaire de ses locaux, en vertu du bail emphytéotique qu'elle a conclu avec la SCI LA MAISON DE ROSMERTA. Elle effectue donc des investissements, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

Jusqu'à présent nous avons tenu ce qu'on appelle une *comptabilité de trésorerie*, qui consiste à ventiler simplement les dépenses et recettes du relevé bancaire selon leur utilisation, et aboutit en fin d'année au *compte de résultat*, tel que je vais vous le présenter dans un instant. La mission du cabinet comptable sera de prendre en charge la comptabilité *en partie double*, permettant d'éditer en fin d'année le *bilan comptable*, qui retracera notre actif et notre passif, et rendra compte du patrimoine et de la situation financière de l'association dans toute sa complexité.

**ASSEMBLEE GENERALE DE ROSMERTA du 27/01/2024 : rapport financier 2023 / prévisionnel 2024**

<b>DEPENSES</b>	<b>REALISE 2023</b>	<b>PREVISION 2024</b>	
Vie quotidienne	19 629,22	25 000,00	<i>alimentation, hygiène</i>
Frais scolaires	14 616,11	17 000,00	<i>cantines+internat+déplacements</i>
Vélos	2 212,03	3 400,00	
Frais de santé	527,20	1 500,00	<i>prévoit diminution des aides AME</i>
Aides directes aux jeunes	6 325,00	11 945,00	<i>Aides pour jeunes en OQTF</i>
Marchandises pour fêtes	2 378,27	3 000,00	
Fluides à Pasteur	28 831,74		<i>eau+élec+gaz de ville et butane</i>
Fluides à Trillade		20 000,00	<i>dont 2 526€ nov+déc23 à payer en 2024</i>
Travaux par entreprises à Pasteur	10 875,25		
Travaux par entreprises à Trillade	1 362,72	40 000,00	
Matériel bricolage à Pasteur	638,92		
Matériel construction à Trillade	6 261,69	10 000,00	<i>pour travaux faits par bénévoles</i>
Mobilier Trillade	13 233,12	3 000,00	<i>lits, tables, étagères, équip cuisine, photocopieur</i>
Etudes de faisabilité	18 360,00	5 760,00	<i>pour aménagement futur du bâtiment</i>
Locations	953,18	3 000,00	<i>loyer 250€/mois</i>
Salaires+charges		32 400,00	
Intervenants formations		18 720,00	<i>formations pour les habitants</i>
Cabinet comptable		2 500,00	
Assurances	1 587,55	4 436,00	<i>dommages biens+RC+MAE élèves</i>
Frais télécom	419,88	500,00	
Frais bancaires	122,66	150,00	
Frais et fourn administratifs	787,15	2 000,00	
Parts Rosmerta dans SCI	280 000,00	7 000,00	<i>Rosmerta détient 560 parts de la SCI au 31/12/23</i>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>409 121,69</b>	<b>211 311,00</b>	<b>soit dépenses par jour : 579€ par jeune par jour : 12€</b>
<b>RECETTES</b>	<b>REALISE 2023</b>	<b>PREVISION 2024</b>	
Subventions			
PASCAP	10 000,00	10 000,00	<i>aide au fonctionnement</i>
Fondation de France enfance-famille	10 000,00	7 500,00	<i>formations pour les habitants</i>
Fondation de France pour jeunes majeurs	12 800,00		<i>aides directes aux jeunes majeurs en OQTF</i>
RIACE	30 000,00		<i>pour travaux</i>
les Petites Pierres	4 074,00		<i>pour achat d'électroménager</i>
la Clé Solidaire	20 000,00		<i>pour études d'aménagement du bâtiment</i>
Fondation Abbé Pierre	27 129,60	18 086,40	<i>poste salarié + alimentation + matériel scolaire</i>
FAP chèques service	8 575,00		<i>pour alimentation-produits d'hygiène</i>
Fonds sociaux scolaires	5 693,58	5 916,00	<i>pour frais de cantines+internat</i>
UMPT		23 000,00	<i>aide au fonctionnement</i>
Dons	38 009,61	28 000,00	
Cotisations des adhérents	14 920,00	15 000,00	
Produits des fêtes	6 197,11	6 000,00	
Reprise fonds dédiés N-1		97 808,60	
Reprise provision N-1	45 000,00		
Report créditeur N-1	10 411,10		
Dons pour la SCI	287 094,00		
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>529 904,00</b>	<b>211 311,00</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>120 782,31</b>	<b>0,00</b>	
A déduire de cet excédent			
Dépenses 2023 restant à payer	12 700,14		
Fonds dédiés affectés en 2024	97 808,60		
<b>RESTE EXCEDENT PROVISoire</b>	<b>10 273,57</b>		
Valorisation du bénévolat	100 000,00	100 000,00	
Valorisation des dons en nature	40 000,00	40 000,00	

*Ce résultat n'est pas définitif, des régularisations sont à opérer par le cabinet comptable avant clôture des comptes. Exceptionnellement cette année, les comptes ne sont donc pas arrêtés à ce jour.*